

COURS DE FRANÇAIS ÉCRIT GRATUIT POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES

CLIENTÈLE VISÉE

Personnes immigrantes de niveaux intermédiaire ou avancé en français

CONDITIONS D'ADMISSION

- Résider au Québec
- Avoir 16 ans ou plus
- Respecter les critères d'admissibilité de la francisation à temps partiel
- Réussir le test de classement
- Ne pas être inscrit à un autre cours du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU COURS

Lieu : Cégep de Saint-Laurent
625, avenue Sainte-Croix
Saint-Laurent
(Métro Du Collège)

Durée : Du 10 avril au 20 juin 2012

Horaire : Du lundi au mercredi
De 18 h 30 à 21 h 30

FRAIS DE GARDE

Les personnes qui doivent faire garder leur enfant pour pouvoir assister aux cours peuvent, sous certaines conditions, recevoir un montant forfaitaire de 7 \$ par cours et par enfant.

INSCRIPTION ET ÉVALUATION

Date : Le lundi 5 mars 2012

Heure : De 18 h à 20 h

Lieu : Cégep de Saint-Laurent (Cafétéria)
625, avenue Sainte-Croix
Saint-Laurent
(Métro Du Collège)

Documents requis :

Vos documents d'immigration
(Québec et Canada)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

514 864-9191

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/cours-temps-partiel

Le succès
parle
français
À vous d'agir!

RÉUSSIR
AU QUÉBEC

Immigration
et Communautés
culturelles

Québec 